



# MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

## EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°55

<b>DATE DE LA CONVOCATION</b> 21/09/2020	L'an deux mille vingt Le vingt-neuf septembre à dix huit heures et quarante cinq minutes
<b>DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC</b> 21/09/2020	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de <b>M. BAZOT Ludovic, maire de la commune</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>  En exercice : 11 Présents : 10 Absent(s) : 1 Votants : 11	<b>Étaient présents</b> : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia BAZOT – Olivier MAUGER– Olivier FLIGNY- Guillaume LEVEQUE – Laurent RONDEAU – José MATIAS CARVALHO DE MOURA – Isabelle ROBERT.  <b>Absent représenté</b> : Monsieur Sylvain GUICHARD (pouvoir donné à M. Alain PIGEONNIER)  <b>Secrétaire de séance</b> : Monsieur Olivier MAUGER  <b>Le quorum</b> étant atteint durant toute la délibération
<b>DÉLIBÉRATION N°55</b>  <b>OBJET :</b> <b>Vente du véhicule électrique et achat d’un nouveau véhicule</b>	Monsieur le Maire expose :  En 2016, un véhicule électrique d’un montant de 22 236.36 € TTC a été acheté. Début 2020 le véhicule a commencé à avoir des soucis occasionnant des réparations coûteuses à hauteur de 3 000 euros. En septembre le véhicule était encore en panne occasionnant une nouvelle fois des frais. C’était un problème de batterie.  A ces soucis s’ajoute le fait qu’avec ce genre de véhicule il est contraignant voir impossible de prendre les grands axes routiers, le cantonnier est donc obligé de prendre son véhicule personnel quand il y en a besoin afin de réaliser des achats.  Le constructeur nous a précisé que le véhicule n’était plus fabriqué et donc les pièces détachées se font rares  De ce fait, M. PIGEONNIER a prospecté et n’a trouvé qu’un potentiel repreneur le garage RB auto à Vigny (95450) pour un montant de 5 000 € TTC (l’argus est de 7 000€).

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :  
Grande Rue Prolongée  
95750 LE BELLAY EN VEXIN  
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : [mairie@lebellayenvexin.com](mailto:mairie@lebellayenvexin.com)  
Site : [www.lebellayenvexin.fr](http://www.lebellayenvexin.fr)  
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)  
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30





# MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Il accepte de reprendre ce véhicule contre achat d'un véhicule utilitaire de marque RENAULT modèle kangoo pour un montant de 3 000 € TTC. (Véhicule équipé d'un attelage, 44000 kms, véhicule essence, 1<sup>ère</sup> main, CT a jour, et réparation faite)

M. PIGEONNIER fait savoir que la marge de 2 000 € pourrait servir à acheter une remorque.

Une autre proposition d'achat de véhicule est étudiée également, à savoir un véhicule de marque NISSAN utilitaire, motorisation diesel, 200 000 kms, aménagement bois intérieur pour un montant 4000€.

M. le maire propose au conseil municipal de délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la vente du véhicule électrique pour un montant de 5 000 € TTC et le rachat d'un nouveau véhicule pour un montant de 3 000 € TTC.



Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 01 octobre 2020

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

Le Maire,

**Ludovic BAZOT**



Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :  
Grande Rue Prolongée  
95750 LE BELLAY EN VEXIN  
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : [mairie@lebellayenvexin.com](mailto:mairie@lebellayenvexin.com)  
Site : [www.lebellayenvexin.fr](http://www.lebellayenvexin.fr)  
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)  
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30

